

Connectez-vous à PanneauPocket et suivez l'info d'ISSEL

La mairie d'Issel s'est équipée d'une application d'informations et d'alertes, dans le but d'être au plus proche de ses habitants.

PanneauPocket est une application mobile qui va permettre à votre mairie de vous transmettre des alertes, des informations sur les actualités locales, et des messages de prévention :



alertes météo, coupures réseau, travaux à venir, délibérations du conseil municipal, arrêtés municipaux ou préfectoraux, événements de la vie quotidienne et manifestations... L'administré reçoit les informations, qu'il soit chez lui, en déplacement, au travail ou en vacances.

L'application est gratuite pour les habitants, sans publicité, sans création de comptes ni aucune récolte de données personnelles. Il suffit de quelques secondes pour installer PanneauPocket sur son smartphone et mettre en favoris votre commune et d'autres si vous le souhaitez. Toujours présent sur son téléphone mais aussi sur sa tablette, PanneauPocket est accessible également depuis son ordinateur (www.app.panneaupocket.com).

En cas de difficultés, vous pourrez demander assistance au Secrétaire général de votre mairie.

Achat par la commune d'un terrain constructible de 8800 M2

Le 8 février 2024, la commune a acquis par voie de préemption un terrain situé sur une « zone à urbaniser », entre le quartier Penavayre et le vieux bourg.

Pourquoi l'avons-nous acheté ?

Nous avons répondu à deux préoccupations :

- Le conseil municipal a engagé une réflexion sur un projet d'« habitat inclusif » : des petits logements construits autour d'un bâtiment commun en vue de regrouper des personnes âgées en leur permettant de conserver leur autonomie. La conception est longue ; elle suppose une étude préalable des expériences, démarche déjà bien engagée, une identification des besoins réels et mesurés de la population du village et des communes voisines, une définition de l'organisation susceptible de bâtir et gérer un tel projet, la recherche de financements,... Nous avons donc saisi cette opportunité pour constituer une réserve foncière sur une partie de ce terrain en vue de faciliter la réalisation de ce projet ;
- Nous souhaitons lotir l'espace restant avec un aménagement de qualité, dans le respect des objectifs de densification conformes au PLU, et avec la préoccupation d'une bonne intégration dans le paysage de notre village.



B
U
L
L
E
T
I
N

M
U
N
I
C
I
P
A
L

N° 84



ISSEL AVRIL 2024

EDITO

Dans ce numéro, les associations du village vous font part des ateliers proposés, des activités et des animations à venir. Les propositions sont riches. Le village vit et c'est tant mieux !

La municipalité vous informe sur différents dispositifs mis en place pour faciliter le quotidien des Isselois et sur des projets qui contribuent au développement du village.

Bonne lecture à vous.



Le mot du maire

J'entends ici et là, bien souvent, cette réflexion : « Il se passe beaucoup de choses à Issel ».

A vrai dire, on se passerait volontiers de certains événements. Je pense, en particulier, à un climat d'insécurité qui s'est installé dans les villages du Lauragais, depuis quelques mois, et dont nous ne sommes pas épargnés. Nous en avons été victimes à plusieurs reprises, et, en tout dernier lieu, avec le vol du camion de la commune le 28 décembre. Les conditions de ce vol témoignent du « professionnalisme » (si on peut s'exprimer ainsi !!) coupable et infamant de ses auteurs.

Cette situation nous a conduits à prendre des mesures à la hauteur du risque. En particulier, un dispositif de vidéoprotection est désormais installé. S'il ne suffisait pas à dissuader les malfaiteurs d'opérer sur notre territoire, cet outil serait très précieux pour leur identification par les enquêteurs. Il aura juste fallu un peu de temps pour recueillir les autorisations nécessaires, et une aide financière de l'Etat, délai qui aura profité aux malfaiteurs.

Il se passe, heureusement, à Issel, bien d'autres événements beaucoup plus sympathiques. Ceux-là sont organisés de manière également quasi professionnelle, avec des intentions beaucoup plus louables, par les isselois, et pour le bien-être des isselois et de leurs visiteurs. Et c'est bien évidemment de cela qu'il s'agit quand on me fait remarquer combien le village est dynamique.

Que ce soit dans les associations, au sein de la municipalité, ou simplement à l'initiative d'habitants, notre village « se bouge » : pas moins de 3 soirées-concerts au mois de mars, des activités ludiques et sportives diverses et variées, notre marché animé du vendredi, ...toutes occasions de distractions et rencontres bien agréables pour tous ceux qui savent en profiter. Ne vous privez pas de ces opportunités ; il suffit de goûter pour les apprécier. Merci à tous ceux qui donnent du temps et de l'énergie pour le village et ses habitants.

Séduits par le dynamisme du village, certains voudraient l'habiter. Créer de nouveaux logements est naturellement une réponse que nous voulons leur apporter, mais à condition de préserver nos atouts : le calme, la convivialité, la solidarité, l'habitat d'une commune rurale, et la qualité de nos paysages. Votre conseil municipal a décidé d'acquérir un terrain remarquablement situé - entre le vieux village et le quartier plus récent de Pénavayre - pour que le lotissement, qui est prévu sur cet espace par le Plan Local d'Urbanisme, soit conçu avec cette préoccupation. Il souhaite aussi mettre en réserve foncière une partie de ce terrain pour permettre la réalisation d'un projet qui ne s'improvise pas, mais qui mûrit sagement : quelques petits logements regroupés autour d'un bâtiment commun pour accueillir des personnes âgées et valides afin de vaincre leur isolement.

La lecture de ce bulletin vous apporte des informations sur tous ces événements et projets. Notre site internet est également tenu à jour et riche d'informations. Sur un autre plan, notamment sur des sujets pratiques, les habitants disposent désormais d'une information quotidienne: je vous invite à installer sur votre téléphone portable une application très simple d'utilisation qui vous est présentée dans ce bulletin.

L'été arrive plus tôt que prévu par le calendrier ; je nous le souhaite pas trop chaud, mais plein de joie et de bonne humeur.

LES SEIGNEURS D'ISSEL , épisode 1/4

A l'époque féodale et jusqu'à la Révolution de 1789, la région du Lauragais changea plusieurs fois de Suzerain. Les petites communautés villageoises changent aussi de seigneurs locaux, et le territoire est morcelé en petits fiefs au fil des héritages et des ventes, sources d'infinis litiges au sein des familles seigneuriales et avec la population. Ces vicissitudes sont enregistrées par les juges et les notaires dont les archives permettent de reconstituer partiellement l'histoire.

La Seigneurie d'Issel n'échappe pas à la règle, et on connaît de nombreux procès entre les habitants et leurs seigneurs et au moins trois ventes de la terre d'Issel, en 1565, 1601 et 1769.

Les « co-seigneurs » d'Issel du XIVe au XVIe siècle

Les données sur les périodes des années 1300 - 1500 concernant directement Issel sont peu nombreuses, mais on retrouve la trace de plusieurs familles attestant de droits ou possessions à la même époque leur permettant de revendiquer le titre de « co-seigneur » d'Issel.

La plus ancienne trace, est celle de Pierre Rigaud, co-seigneur d'Issel, Vaudreuil et La Bécède qui rédige son testament à Issel en 1319.

En 1334, Barthélémy de Baure, (dont le fief principal est près de Revel) est co-seigneur d'Issel et y crée un « obit » (1).

En 1457, un autre co-seigneur d'Issel est Antoine de Lautrec, descendant des premiers comtes de Toulouse. Sur un acte de 1478, avec un autre co-seigneur, Guillaume Rigaud, il ratifie des ventes ou échanges de terres entre les habitants d'Issel,

En 1502, le 11 mai exactement, le notaire Bernard de Floribus enregistre la « *prestation de foi, fidélité et hommage* » et la reconnaissance (2) des droits et possessions des biens nobles de VITAL RIGAUD, descendant en ligne directe du Pierre Rigaud connu en 1319, contre « *une censive de 4 sols et 9 deniers* », et Gauseran Salvat enregistre celle de ROBERT MANENT (allié à la famille de Lautrec) contre « *l'albergue (3) annuelle de deux paires d'éperons l'un blanc, l'autre noir, portables tous les ans dans son château du présent lieu le jour de la Noël.* »



Les descendants de ces deux co-seigneurs vendirent leurs droits sur le fief d'Issel en 1565 à François de Rougier, baron de Ferrals. (...la suite au prochain épisode...)

(1) **obit** : impôt qui est dû à perpétuité par la communauté aux successeurs du fondateur pour célébrer un office funèbre à la date anniversaire de son décès.

(2) **reconnaisances** : listes établies devant notaire, en particulier lors des successions, où sont énumérés les possessions et les droits du seigneur.

(3) **albergue** : à l'origine, obligation qu'a le Seigneur d'héberger le roi lorsqu'il visite son domaine ; elle se transforme souvent en impôt - en nature ou en argent.

« Agir ensemble, c'est aussi vous donner les moyens de réduire nos déchets. »

Situation exceptionnelle : le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères va baisser dans notre Communauté de communes en 2024 (14 ;62 % contre 15,36% en 2023 dans notre commune) ; partout ailleurs, ces tarifs flambent .

Cette décision est un pari qui repose sur la confiance à l'égard des usagers : leurs efforts de réduction des déchets devront être suffisants pour compenser la hausse des couts de traitement imposée à l'organisme de collecte.

Pour contribuer à cet effort, le compostage est un excellent moyen de réduire la taille de ses poubelles tout en assurant un retour à la terre de certains de nos déchets organiques. Simple à mettre en œuvre, efficace, pas chère et, cerise sur le gâteau, économe en CO2, cette technique a tout pour plaire. Composteur personnel ou compostage de proximité, avec ou sans jardin, il y a forcément une option qui vous convient !

LE COMPOSTAGE, C'EST QUOI ?

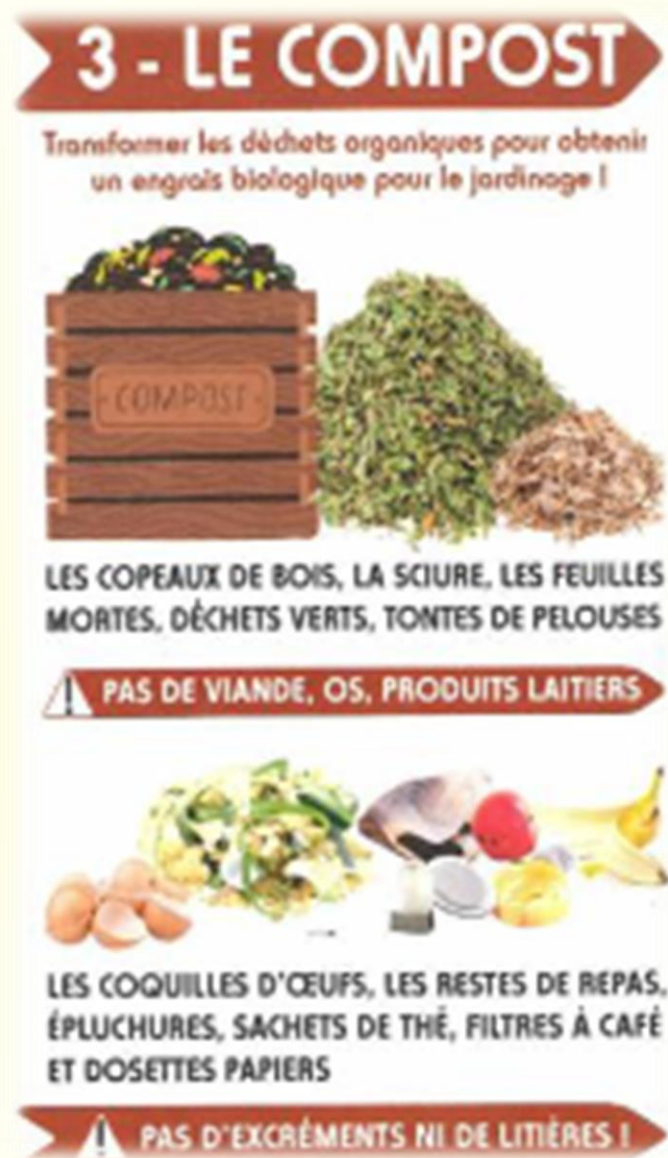
Le compostage, c'est la **transformation et la valorisation des déchets organiques** en un produit semblable à du terreau : le compost.

Grâce à l'action de l'oxygène et de toute une faune composée des bactéries, des champignons, des insectes et des vers, ces déchets organiques se décomposent pour devenir, après 6 à 18 mois, un compost riche en humus.

Il peut être utilisé directement dans des plantations ou des cultures et améliore la fertilité du sol, favorise la croissance des plantes ou encore protège la terre de la sécheresse et du gel.

Pourquoi composter mes déchets organiques ?

- Pour réduire ses déchets : les déchets organiques, c'est 30 % à 40 % de nos ordures ménagères en moyenne ! Autant nourrir la terre plutôt que les incinérateurs ou les centres d'enfouissement de déchets, non ?
- Faire des économies sur le budget jardinage : le compost est un atout de premier plan pour améliorer la croissance de vos plantes et peut avantageusement remplacer la plupart des fertilisants



Le SMICTOM met à votre disposition un composteur en bois, avec un sceau pour la cuisine ainsi qu'un mode d'emploi au tarif de 20€.

Contact : Renseignements auprès de la mairie



TRANSPORT A LA DEMANDE

Grâce au transport à la demande, organisé par la Communauté de Communes, **vous pouvez vous rendre à Castelnaudary deux fois par semaine** en réservant votre place la veille sur simple appel téléphonique.

Comment ça marche ?

Un véhicule viendra vous chercher au plus près de chez vous.

Le lundi matin, arrivée à Castelnaudary à 9h15 ; pour le retour, départ de Castelnaudary à 11h15

Le jeudi après-midi, arrivée à Castelnaudary à 13h45, et pour le retour, départ à 15h45

Le prix du ticket est de 1 euro (2 euros aller-retour) à payer directement dans le bus.

Les arrêts à Castelnaudary sont : Cours de la République, Gare SNCF (maison de la santé), maison de la santé (rue Général Rolet), hôpital, centre commercial O Castel, Leclerc, devant Emmaüs, hameau des Crozes.

Pour bénéficier de ce service, il faut être adhérent. Avant votre premier déplacement, adressez-vous à la mairie pour connaître les modalités d'inscription .

A partir du 1^{er} mai, il sera possible d'utiliser ce mode de transport **pour se rendre dans le service radiologie de l'hôpital**, en obtenant un rendez-vous par téléphone (ligne dédiée : 04 11 69 08 22) sur les horaires de fonctionnement du service à la demande.

Exercice militaire



Le 4eme Régiment étranger, régiment d'instruction de la Légion étrangère basé à Castelnaudary, va réaliser un exercice tactique en terrain libre du dimanche 26 au jeudi 30 mai 2024. Il mobilisera environ 450 hommes et une vingtaine de véhicules.

Des unités traverseront des terrains de notre commune ; une centaine d'hommes emprunteront les axes et des chemins. Ils pourront échanger quelques tirs à blanc pendant la journée, jamais la nuit.

« Les gens d'Issel »

NAISSANCES:

- ✓ Elisa BETOURNE, le 5 décembre 2023
- ✓ Vianney MITTON, le 17 décembre 2023

MARIAGE :

- ✓ Sarah HADDADE & Gaël TROUDE, le 20 avril 2024

DECES :

- ✓ Martine THURIOS, le 19 avril 2024

Délivrance des pièces d'identité.



Depuis peu la commune d'Issel est en capacité grâce à un DR mobile (dispositif de recueil) de recueillir vos demandes de cartes nationales d'identité ou passeports.

Le secrétaire général de mairie peut vous recevoir **uniquement sur rendez-vous**. Les prochaines dates sont les après-midis des mercredis 24 avril, 22 mai...en fait toutes les 4 semaines.

Le dossier papier et la liste des pièces à récupérer avant votre rendez-vous sont à votre disposition à la mairie.

Charte adoptée par le conseil municipal

CHARTRE DE l'arbre ET DU paysage

Les engagements

Suite à la signature de cette charte, adoptée le 19 octobre 2023 par l'assemblée délibérante du conseil département de l'Aude, la commune d'Issel s'engage à :

- Favoriser la préservation et la prise en compte de l'arbre et du paysage dans les politiques publiques
- Mettre en œuvre les préconisations énoncées dans la charte à l'échelle de la collectivité :

En prenant soin des arbres existants dans le cadre de leur gestion, par des interventions dans les règles de l'art, respectueuses du végétal et de la biodiversité

En protégeant les arbres existants au cours des chantiers à proximité

En développant une démarche d'augmentation du patrimoine arboré par des plantations qualitatives

En communiquant sur la thématique de l'Arbre et du Paysage auprès des citoyens et en les sensibilisant sur la nécessité de les sauvegarder.

Cette initiative remportera sans aucun doute votre adhésion !

Association L'ACCA

L'ACCA d'Issel est toujours active sur la commune.

Après un incident technique qui a fait craindre que le « repas des chasseurs » 2023 ne puisse avoir lieu, les bénévoles ont beaucoup œuvré pour assurer sa réussite.

La preuve : le 09/09/2023 cent quatre participants ont profité de l'apéro à l'extérieur (grâce à la météo !), d'un succulent repas dans la salle polyvalente de la Mairie et d'une soirée en musique qui s'est prolongée jusqu'au petit matin.

Tout le monde s'est régalé et attend avec impatience la prochaine édition.

Cette année l'ACCA propose les activités suivantes :

1 – nettoyage des chemins, des fossés (dates à définir en fonction des disponibilités).

2 – Le traditionnel repas des chasseurs est prévu cette année le samedi 29 juin. La date a été anticipée pour une meilleure gestion hors période de chasse.

Attendez-vous à des surprises au menu !

Nous vous rappelons en plus que la Fédération des chasseurs de l'Aude cette année a remboursé aux agriculteurs, maraîchers et autres qui ont subi des dégâts de gibier la somme de 530.000 € en grande partie financée par les chasseurs. L'action des chasseurs les mercredi, samedi et dimanche de septembre à février participe à réguler les populations, à réduire ces dégâts et à diminuer ces frais.



L'atelier beauté de Laura



Une petite présentation de l'atelier beauté 🌸

Je suis Laura, isseloise,

16 ans que je suis esthéticienne & facialiste.

Je me suis perfectionnée dans le lifting naturel du visage avec la méthode Kobido®. Je propose également des soins sur mesure du ventre "détox émotionnel" ainsi que du corps.

J'utilise uniquement des produits bio & 100% naturel.

Une transparence au niveau des compositions des produits.

Retrouvez-moi à l'institut des Crozes au 26 rue Charles de Gaulle le lundi, mardi et jeudi.

Au plaisir de vous chouchouter.

06 75 28 23 04

Soyons et restons attentifs pour le bien-être de tous."



"Il a été repéré que certains chiens aboient particulièrement la nuit et peuvent causer une gêne pour la quiétude et le sommeil de villageois.



Association L'ARCSI

NOUVEAUTES A L'ARCSI – Informations

Depuis le 20 janvier, date de la dernière Assemblée générale, un nouveau Président a été élu. Un nouveau bureau s'est ainsi formé :

Valérie Guillaume – Présidente 06 65 41 07 45

Lionel Guillaume – Trésorier 06 25 37 63 50

Riccardo Polino – Secrétaire 06 28 18 33 57

Le Bureau, en accord avec les responsables d'atelier a relancé la « carte de membre » au sein de l'Association. Chaque année les membres doivent adhérer et prendre une carte au prix de :

5 € par adulte / enfant majeur

12 € par famille avec enfants mineurs (parents + x enfants).

Les Médiévales étant en sommeil l'Association va proposer une animation au profit du village à l'occasion de la Pentecôte (19/05/2024). Toute suggestion est la bienvenue : une boîte à idées est disponible au Café Associatif.

Ateliers en activité :

Atelier Animations Culturelles - Responsable : Myriam Mechraoui 06 15 48 68 03
L'atelier propose des concerts et spectacles (calendrier à définir pour cette année).

Atelier Chorales - Responsable : Sylvie Weidner 06 21 79 25 82
Trois Chorales s'alternent sur scène : Issel Canto, réservée aux adultes, la Chorale des Ados (10-16 ans) et la Chorale des Pitchous (3-9 ans).
Répétitions tous les mercredis de 16h45 à 17h45 pour les « Pitchous », de 18h à 19h pour les « Ados » et le jeudi à 20h 30 pour Issel Canto.

Atelier Egypte - Responsable : Estelle Vigouroux estelle.vigouroux@outlook.fr
Atelier de découverte de l'Egypte ancienne au travers de conférences et d'« atelier-découverte ».
Quatre séances sont encore prévues pour cette saison le 02/04, le 30/04, le 28/05 et le 25/06.

Atelier « L'ami issélois » - Responsable Michèle Merglen 06 72 04 48 93
Le café associatif l'Ami'sselois est ouvert tous les dimanches (sauf exceptions) de 9h à 14h. Des repas seront proposés en cours d'année.
La fréquentation étant importante, les équipes qui assurent les ouvertures souhaiteraient qu'un binôme supplémentaire les rejoigne afin de pouvoir alléger leur charge de travail.
Les équipes espèrent que les nouveaux arrivants dans le village auront la curiosité de visiter le café.

Atelier «Les godasses en folie» - Responsable Francis Merglen 06 95 74 59 95
Une excursion par mois (6/10 km) sauf mai/juin. Programmes affichés au fur et à mesure au Café.

Atelier « Noël des enfants » - Responsable : Sylvie Weidner 06 21 79 25 82
Comme d'habitude cet Atelier va proposer un spectacle début décembre prochain.

Atelier Patrimoine - Responsable : Nicole Polino 06 11 52 70 03
Recherches historiques sur le village.

Atelier Pétanque - Responsable : Frederic Dauvin 06 13 85 32 85
Cet atelier d'été, est ouvert de juin à septembre le vendredi soir à 20 h 30.

Atelier Re-créatif - Responsable : Dominique Robert-Levillain 06 89 65 18 59
Le but de ce nouvel atelier est de créer des objets divers en fonction des idées et désirs de chacun.
Il est ouvert tous les mardis de 14 à 17h00.

Odeurs malaisantes.



Vous avez certainement remarqué que des nuisances olfactives peuvent parfois créer une gêne sérieuse en certains lieux du village. Ces odeurs proviennent d'une plateforme de compostage située sur la commune de Labécède, au bord de la D334, route d'accès à l'aérodrome de la Montagne Noire. La société VALTERRA composte les boues de stations d'épuration et de déchets verts sur un site classé de 6 hectares depuis 2016.

Ces odeurs deviennent de plus en plus envahissantes et insupportables.

Depuis 2020, les municipalités de Labécède et d'Issel ont fait connaître leur mécontentement à la société. Elles sont également intervenues auprès de la Préfecture de l'Aude et des services spécialisés de l'Etat.

Les maires ont demandé au président de la Communauté de communes de les soutenir dans leurs démarches. En dernier lieu, la Secrétaire générale de la préfecture a mis en demeure VALTERRA de faire réaliser un diagnostic par une entreprise spécialisée.

En l'attente du résultat de ce diagnostic, nous avons pris les mesures suivantes :

1. Lauragais Amendements a mis en place un numéro vert à destination des communes limitrophes et des riverains de la plate-forme de compostage. Il s'agit du numéro **vert gratuit 0800 104 024**. Les habitants d'Issel sont invités par le maire à appeler ce numéro et laisser un message chaque fois qu'ils sont indisposés par cette odeur.
2. Quatre membres du conseil municipal domiciliés sur des points sensibles du village enregistrent les dates et l'intensité de l'observation de ces nuisances qui seront transmises aux responsables de VALTERRA chaque mois.

Projet éolien de Saint-Papoul



La société EDF renouvelables souhaite installer des éoliennes sur la commune de Saint-Papoul avec le soutien du conseil municipal de cette commune. Six machines hautes de 150 mètres seraient plantées dans la forêt de production de pins située entre la carrière TERREAL et la ligne haute tension, près des limites des communes d'Issel et de Verdun.

Le conseil municipal d'Issel a reçu une information sur ce projet ; il a exprimé le souhait que les populations des communes limitrophes en soient informées avec précision.

Alerte

faux agents du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)

Des faux agents du Service d'Aide à Domicile géré par le CIAS se présentent au domicile des usagers prétextant un contrôle qualité, s'introduisent dans le domicile, visitent toutes les pièces de la maison et en profitent pour dérober des objets, bijoux ou argent.

Nous tenons à informer les usagers du service et les habitants de la Communauté de Communes que les visites à domicile organisées par les agents du CIAS sont toujours précédées d'une prise de rendez-vous par téléphone. Nos agents ne se présentent pas pour un contrôle sans que les bénéficiaires aient accepté un rendez-vous. Les agents disposent d'une carte professionnelle.

Les visites de contrôle interviennent toujours en journée et jamais le Week-end.
En cas de doute n'hésitez pas à contacter le CIAS au 04.68.94.58.06.



Les conférences d'Estelle



Lemon Life world



Concert de l'école de musique

INTERCOMMUNALE

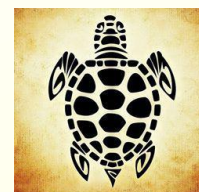


The Jim Maurice'Sons

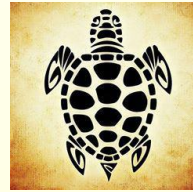
Concert avec buvette et restauration



Atelier Ré.Créatif



Association
La Tortue



L'Association isseloise La Tortue organise durant cette année 2024 des repas concerts tous les mois. Nous souhaitons réunir, lors de des moments bienveillants et joyeux, toutes les personnes d'Issel et des alentours. La Tortue est une association loi 1901 créée à Issel il y a déjà 9 ans.

L'objectif est de promouvoir :

- le lien et le partage sous toute ses formes,
 - le développement culturel et social,
 - tout types d'événements ; culturels, artistiques, culinaires, artisanaux, ...
- dans un esprit convivial et chaleureux.

Nous nous engageons à travailler, autant que faire se peut, avec des acteurs locaux, pour la respect de l'environnement, la préservation de la nature et l'apaisement de nos interactions avec tous les êtres.

Durant cette première période de l'année, nous vous proposerons plusieurs concerts à prix libre accompagnés d'un repas chaud et d'une buvette, voir la programmation en dernière page.

En espérant vous y voir nombreux et dansants.

latortue.asso@gmail.com

AGENDA des ASSOCIATIONS

Les associations du village vous préparent une manifestation pour le dimanche de pentecôte dimanche 19 mai

LA TORTUE vous propose,

Soirée repas chaud et buvette

Samedi 25 mai à 19H

le poète, l'artiste, celui qu'on ne présente plus : L'Invité de Trop, ainsi que la musicienne Emilie Cros avec ses balades folk et rock,

Samedi 5 juillet à 19H

El Baléti Fresquel, du local et occitan Bal Trad.

En novembre

Bal Trad avec Canta Grail

L'ARCSI vous propose,

Samedi 22 juin à 20H30

Concert des chorales « Les Pitchous », « la bande des ados » et « Issel Canto » à la salle polyvalente d'Issel.

L'ACCA vous propose,

Samedi 29 juin

Le traditionnel repas des chasseurs



Sortie des godasses en folie



Sortie des godasses en folie



Repas de l'ami'sselois le 24 mars

